

recherche: la recherche physique et la recherche économique. Je parlerai brièvement de la recherche économique.

J'aimerais bien que le ministre, dans sa sagesse, lance une étude dans la région du Pas du Nid-de-Corbeau, en Alberta, pour voir s'il y aurait possibilité d'y établir une usine de pâte et de papier. Les gens de la région ont passé beaucoup de temps à débattre la question. Ils ont examiné les problèmes physiques et les problèmes économiques. Toutefois, ils ont besoin de l'aide du ministère des Forêts.

J'exhorte le ministre, qui vient de notre province-sœur de la Colombie-Britannique, à venir dans la région du Pas du Nid-de-Corbeau et nous lui montrerons tout ce que nous avons. La Chambre de commerce de la région est dirigée par M. Duguid, un président très actif et un secrétaire, M. Caldwell, très compétent; ils sauront mettre à la disposition du ministre tous leurs renseignements, afin de faciliter l'étude de la question et de mettre en lumière les faits concernant la possibilité d'établir une usine de pâte et de papier dans le Pas du Nid-de-Corbeau. Si je me trouvais dans la région à ce moment-là, rien ne me plairait autant que de piloter le ministre partout pour lui montrer ce que nous avons. Je suis sûr que nous pourrions nous entendre tous ensemble pour assurer l'avenir de la région. C'est tout ce que j'avais à dire, monsieur le président. Je suis très heureux d'avoir pu émettre ces quelques idées.

**L'hon. M. Hamilton:** Monsieur le président, je voudrais saisir cette occasion pour accueillir le nouveau ministre des Forêts, qui présente les prévisions budgétaires de son ministère pour la première fois. Je le fais en toute sincérité et je veux également dire aux fonctionnaires de ce ministère combien j'ai pris l'occasion qui m'était donnée de travailler avec eux, non seulement à cause de leur érudition et de leur dévouement, mais aussi parce qu'ils se consacrent de tout cœur aux recherches de base dans les domaines de la production forestière et de l'entomologie ainsi qu'aux recherches appliquées. Quiconque a visité les divers services du ministère et y a vu des hommes qui sont disposés à s'attaquer seuls à certains problèmes, tout en sachant fort bien que la solution ne viendra peut-être qu'après des années, mais qu'alors la science aura peut-être progressé d'un pouce, des hommes prêts à s'isoler des autres savants pour mener leur entreprise à son aboutissement, positif, ou négatif, quiconque, dis-je, a vu ces hommes à l'œuvre ne saurait douter de leur zèle.

Comme l'a rappelé le ministre, j'ai eu le plaisir de présenter, à l'étape de la deuxième lecture, le projet de loi qui, une fois adopté,

devait donner naissance au ministère des Forêts. Le ministre l'a dit clair et net, c'est ici la plus grande industrie canadienne qui est en cause. Étant donné les conditions particulières que crée le partage de la compétence en la matière, le ministère des Forêts pose un problème qu'il faut aborder d'une manière toute spéciale.

Cette question, j'ai l'intention d'en parler à la fin de mon discours. Quant au premier crédit, je vais revenir en arrière, si on me le permet, pour traiter de quelques-uns des sujets dont le ministre a discuté avant d'aborder les aspects particuliers du fonctionnement de son ministère. Toute la Chambre, je pense, a éprouvé un sentiment de sympathie à l'endroit du ministre lorsqu'il a parlé de la difficulté à trouver des chercheurs. Il n'est pas un service de l'État qui accomplisse davantage que le ministère des Forêts, et avec moins d'employés.

Le rôle d'un ministre qui défend sa division, sa direction ou son ministère, selon le cas, consiste à présenter les faits avec toute son habileté en espérant, comme le ministre l'a dit, que ses collègues reconnaîtront qu'il est avantageux d'appuyer ce qu'il propose. J'espère que les rêves que nous faisons en fondant ce ministère il y a plus de trois ans ne manqueront pas de se réaliser. Nous espérons pouvoir doubler le personnel affecté à la recherche, mais il s'en faut. Nous espérons pouvoir assurer des services à tous les domaines de l'industrie forestière, non seulement dans les grandes entreprises intégrées qui existent au sein de l'industrie, mais jusque chez le plus petit propriétaire de scierie dans toutes les régions du Canada.

Nous espérons, il y a trois ans, pouvoir donner aux provinces un sens de la direction qui semble si nécessaire à l'échelon désordonné de la mise en vente. Il ne fait aucun doute, je pense, que chacune des provinces ait particulièrement bien réussi dans le domaine de l'administration des ressources forestières; en effet, les provinces sont propriétaires de ces ressources et en ont la gestion en vertu de la constitution. Donc il n'y a aucun sujet de plainte pour ce qui est de la responsabilité, mais il n'en demeure pas moins qu'il ne s'agit plus d'une industrie qui a des difficultés à écouler ses produits dans les provinces mais plutôt d'une industrie dont les produits font l'objet d'une demande constamment accrue à travers le monde; les travaux accomplis par la Commission des forêts de la FAO ont prouvé maintes et maintes fois que cette demande est à la hausse.

Il est vrai que parfois sur une période de cinq à dix ans la demande fléchit par suite de la surproductivité temporaire par rapport à la demande, mais le cas échéant cette